



**HAL**  
open science

## Pierre Loyer, itinéraire d'un technocrate réactionnaire de Vichy

Cédric Perrin

► **To cite this version:**

Cédric Perrin. Pierre Loyer, itinéraire d'un technocrate réactionnaire de Vichy. *Revue historique*, 2017, 681, pp.73-92. 10.3917/rhis.171.0073 . halshs-02492619

**HAL Id: halshs-02492619**

**<https://shs.hal.science/halshs-02492619>**

Submitted on 4 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Pierre Loyer, itinéraire d'un technocrate réactionnaire de Vichy

Cédric PERRIN<sup>1</sup>

En octobre 1941, le maréchal Pétain annonce aux artisans que « la France restaurera les antiques traditions artisanales qui ont fait jadis sa fortune et sa gloire »<sup>2</sup>. Il aime se montrer à leurs côtés. La propagande de sa révolution nationale fait d'eux l'un des piliers de la société française. Pourtant, le régime de Vichy ne sut pas dépasser cet affichage pour élaborer une politique réellement favorable aux artisans et ses relations avec ces derniers tournèrent rapidement de l'espoir au désamour. Il ne s'agira pas ici de revenir sur le détail de cette politique<sup>3</sup> mais de s'intéresser à l'homme qui l'a pilotée : Pierre Loyer.

S'agissant des hommes de Vichy, la séduisante formule d'Henri Moysset, écrivain et ministre de Vichy entre 1941 et 1942, sur les « vieux romains » et les « jeunes cyclistes » a posé une typologie binaire que les historiens ont affinée pour dépasser une opposition un peu trop caricaturale entre passéisme et modernisme<sup>4</sup>. Elle rappelle surtout que cette idée d'une confrontation entre technocrates et traditionalistes fut construite dès l'occupation, dans les couloirs mêmes du pouvoir de Vichy. L'hostilité suscitée par la présence de nombre de ces technocrates dans le gouvernement Darlan, avec le supposé complot de la Synarchie, a contribué à figer ces deux catégories et leur lutte<sup>5</sup>. Après la guerre, une nouvelle génération de technocrates se pose en héraut de la modernisation de cette France que l'un d'eux (« l'apôtre de la productivité », Jean Fourastié) a qualifiée de « Trente glorieuses » et achève d'identifier la technocratie à la modernité. Dans le même temps, il a été oublié qu'il a pu exister d'autres visages du technocrate et de la technocratie et que l'identification de ceux-ci à une modernité conquérante ne va pas de soi. Ces technocrates modernisateurs de la France d'après-guerre s'emploient d'ailleurs à discréditer les alternatives<sup>6</sup> ; le traditionalisme de Vichy représentant dans cette perspective le repoussoir absolu.

Au regard de cette assimilation de la technocratie à la modernisation et au progrès, la figure d'un Pierre Loyer a de quoi dérouter. L'historien américain Steven Zdatny le présente comme un techno-

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Audrey Caquel, Olivier Dard, Florent Le Bot, Alban Perrin et Gilles Richard pour leurs relectures et leurs suggestions qui m'ont permis d'améliorer cet article.

<sup>2</sup> *Métiers de France*, 1, octobre 1941.

<sup>3</sup> Je me permets de renvoyer à : Cédric Perrin, *Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970)*, Paris, CHEFF, 2007.

<sup>4</sup> Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français : L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>5</sup> Olivier Dard, « Les technocrates : archéologie d'un concept, généalogie d'un groupe social », in Olivier Dard, Jean-Claude Daumas et François Marcot, *L'occupation, l'Etat français et les entreprises*, Paris, ADHE, 2000. Sur la Synarchie, du même auteur : *La Synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998.

<sup>6</sup> Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, Paris, La Découverte, 2013. Sur Fourastié : Régis Boulat, *Jean Fourastié, un expert en productivité. La modernisation de la France (années trente-années cinquante)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

crate fasciste<sup>7</sup>. C'est un technocrate, il travaille aux côtés de Jean Bichelonne au projet technocratique de rénovation de l'Etat par des experts techniciens, ingénieurs férus d'économie, issus du privé et sans mandat électif<sup>8</sup>. Mais, en même temps, c'est un fervent partisan de la Révolution nationale voulue par les traditionalistes proches de Pétain. Il est donc à la fois du côté de la technocratie (un jeune cycliste) et des traditionalistes (un vieux romain). Son cas invite à dépasser cette opposition largement construite par une partie des hommes de Vichy eux-mêmes, pour réinscrire ceux-ci dans une gamme plus diversifiée et plus nuancée. Plus qu'un technocrate fasciste (il n'a jamais adhéré aux thèses révolutionnaires de Mussolini), il est un technocrate réactionnaire.

Pour bien comprendre cette figure particulière et oubliée du technocrate, il faut dépasser le seul moment de Vichy et remettre celui-ci en perspective dans une séquence plus longue qui court des années 1930 au début des années 1950. La montée de la technocratie et des experts, tout comme le réveil de la droite traditionaliste et antisémite, plonge ses racines dans l'entre-deux-guerres et Loyer s'inscrit au coeur de ces deux dynamiques. Le propos est de réinscrire la période passée par Pierre Loyer à la tête du service de l'artisanat de Vichy dans son itinéraire personnel, en suivant une démarche biographique qui permet d'éclairer ses choix et ses engagements dans la durée<sup>9</sup>. Avant de rejoindre la technocratie vichyste aux côtés de Jean Bichelonne en 1940, Pierre Loyer est un ingénieur catholique engagé « à la droite de Dieu » dans la défense d'opinions radicales et conservatrices<sup>10</sup>. Du corporatisme et des ligues jusqu'à Vichy, son itinéraire est celui d'un technocrate réactionnaire. A une autre échelle, il est l'un de ces hommes qui ont rêvé d'une « modernisation réactionnaire » dans l'Europe de cette période<sup>11</sup>.

Afin de retracer cet itinéraire et les choix idéologiques qui le marquent, nous pouvons mobiliser principalement deux types de sources : d'une part les livres, textes de conférences et nombreux articles que Pierre Loyer a rédigés pour différentes revues, notamment la *Revue internationale des sociétés secrètes*, au cours des années 1930 et encore durant l'Occupation ; d'autre part les archives du Service de l'artisanat du ministère de la Production industrielle, et notamment les instructions signées de sa main.

Une première partie montre comment le jeune ingénieur catholique acquiert une certaine réputation d'expert, fréquente les milieux des nouvelles relèves de droite des années 1930 et s'engage de plus en plus activement, notamment après le choc du 6 février 1934, dans la défense d'opinions réactionnaires. Une seconde partie suit la manière dont il se met au service de Vichy : il devient l'un des

---

<sup>7</sup> Steven Zdatdny, « Collaboration or Resistance ? French Hairdressers and Vichy's Labor Charter », *French Historical Studies*, n° 20, 1997, pp. 737-772 ; publié en français sous le titre *Coiffure, famille, patrie. Artisans, collaboration et résistance*, Paris, L'atelier de l'Arche, 1999, p. 61.

<sup>8</sup> Pour une définition des technocrates, voir : O. Dard, « Les technocrates... », *op. cit.*

<sup>9</sup> Depuis le *Pétain* de Marc Ferro (Fayard, 1987), de nombreuses publications ont montré l'intérêt de l'approche biographique pour l'histoire de cette période. Parmi les plus récentes : Fabrice Grenard, *Une légende du maquis. Georges Guingouin, du mythe à l'histoire*, Paris, Vendémiaire, 2014 ; Frédéric Clavert, *Hjalmar Schacht, financier et diplomate (1930-1950)*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

<sup>10</sup> Corinne Bonafoux, *A la droite de Dieu, la fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>11</sup> S'intéressant à l'Allemagne, Jeffrey Herf a proposé le concept de « modernisme réactionnaire » : *Reactionary modernism. Technology, culture and politics in Weimar and the third reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

technocrates du ministère de la Production industrielle tout en poursuivant son activisme idéologique.

## **A LA DROITE DE DIEU : DU CATHOLICISME À L'ENGAGEMENT DANS LES LIGUES**

Jeune ingénieur issu de la bourgeoisie bretonne catholique, Pierre Loyer parvient à une certaine reconnaissance publique avant 1939 en s'inscrivant successivement, puis concomitamment, dans deux des dynamiques qui marquent l'entre-deux-guerres en France : la montée de l'expertise économique<sup>12</sup>, puis celle des mouvements ligueurs sur fond de résurgence de l'antisémitisme, plus ou moins enfoui depuis la fin de l'affaire Dreyfus. L'ingénieur centralien devient un « expert économiste » et une plume active de l'extrême-droite catholique antisémite et antimaçonnique. Ces deux dimensions de l'expertise et de l'engagement politique ne sont d'ailleurs pas contradictoires, ni même clairement distinctes. Les débats américains, nés dans la même période, sur le rapport de l'expertise à la démocratie libérale ont mis en lumière que l'expert n'est pas seulement le bon connaisseur des pratiques de sa profession mais aussi souvent celui d'une cause, avec une dimension partisane<sup>13</sup>.

### ***Une enfance bretonne***

Pierre Loyer est né le 16 juin 1894 à Guingamp dans le département des Côtes-du-Nord<sup>14</sup>. Il grandit dans une famille bourgeoise de la ville. Son père, Albert Loyer, est officier au 48<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne implanté à Guingamp<sup>15</sup>. Il a épousé sa cousine Louise Ollivier (le grand-père maternel, Louis Ollivier, avocat, est marié à Félicie Loyer). Deux soeurs naissent après Pierre : Marie en 1896 et Anne en 1897. Sa mère décède prématurément alors qu'il n'a que dix ans<sup>16</sup>. La famille du jeune Pierre Loyer vit dans une certaine aisance : ses parents et ses grands-parents maternels habitent deux belles maisons qui se font face au 15 et au 8 de la rue Gordoc'h (celle de la caserne du 48<sup>e</sup>). Ils emploient des domestiques et ni sa mère, ni sa grand-mère ne déclarent de profession<sup>17</sup>. Les prénoms donnés aux trois enfants (Pierre, apôtre et premier pape dans la tradition catholique ; Marie, mère de Jésus Christ et Anne, mère de Marie) témoignent de l'intensité de la foi catholique des parents. La ferveur religieuse que manifeste Pierre Loyer plus tard s'enracine dans l'éducation qu'il a reçue.

---

<sup>12</sup> Voir par exemple, Ludovic Tournès, « L'institut scientifique de recherches économiques et sociales et les débuts de l'expertise économique en France (1933-1940) », *Genèses*, n° 65, 2006, p. 50.

<sup>13</sup> Ludivine Bantigny, « Usages, mésusages et contre-usages de l'expertise. Une perspective historique. », *Histoire@Politique*, n° 14, 2011, p. 3

<sup>14</sup> Archives nationales (AN) F12 11962. D'après son CV conservé dans les archives du Service de l'Artisanat.

<sup>15</sup> Archives départementales des Côtes-d'Armor (AD22), Registre d'Etat civil, consulté en ligne le 27 mars 2015. L'acte de naissance de Pierre Loyer est le n°79 dans le registre.

<sup>16</sup> Elle n'apparaît plus dans la composition du ménage sur les listes du dénombrement de 1906.

<sup>17</sup> AD22, 6M165, listes nominatives du dénombrement de la population de 1896 et 1906, Guingamp.

Il obtient son baccalauréat dans la série scientifique puis entame des études de droit. En 1914, il a tout juste vingt ans quand débute la Première Guerre mondiale. Fils d'officier, officier de réserve dans l'entre-deux-guerres, il est aux armées pendant le conflit. Licencié en droit, il poursuit après l'armistice des études d'ingénieur à l'École centrale des Arts et Manufactures, dont il sort diplômé dans la promotion de 1920. Le 13 octobre de la même année, il épouse Suzanne Fayollet à la mairie du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il a alors vingt-six ans.

### ***L'ingénieur catholique, expert économiste***

Le jeune centralien est recruté par la Compagnie générale d'électricité (où il n'exerce ensuite aucune responsabilité importante<sup>18</sup>) et il mène une carrière d'ingénieur-conseil en propriété industrielle. C'est en cette qualité qu'il commence au cours des années 1920 à se construire une petite réputation d'expert, c'est-à-dire une personnalité reconnue pour l'expérience et les compétences acquises dans son domaine<sup>19</sup>. Il participe ainsi à l'essor dans cette période d'une expertise technique, à côté et souvent concurrente de celle des professeurs d'économie des facultés de droit, celle des « ingénieurs-économistes » qui se retrouvent ensuite notamment à X-crise (dont il ne fait toutefois pas partie, bien qu'il y existe un courant minoritaire traditionaliste)<sup>20</sup>. Loyer publie sur cette question de la propriété scientifique un premier article dans un journal professionnel en 1924 puis son premier livre en 1929<sup>21</sup>. Ce dernier est remarqué par plusieurs revues professionnelles, telles que *La propriété industrielle* ou *La revue mensuelle de l'UIMM* (l'Union des industries métallurgiques et minières, l'une des plus influentes organisations patronales) qui en proposent une recension<sup>22</sup>. Alors que la figure de l'expert se construit dans les circulations internationales, comme le montre le cas des économistes de l'ISRES ou celui d'un Francis Delaisi<sup>23</sup>, il est intéressant de relever que Loyer fait également partie des rapporteurs du Congrès de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle, réuni à Genève du 8 au 10 juin 1927.

Loyer développe ensuite son expertise au-delà des questions de propriété industrielle pour s'intéresser à l'entreprise. Il défend un corporatisme largement inspiré de ses convictions chrétiennes. Dans le même temps, à la différence d'autres experts plus renommés, il délaisse ses réseaux internatio-

---

<sup>18</sup> Dans sa thèse consacrée à la CGE, Yves Bouvier ne cite jamais Loyer : *Connexions électriques. Technologies, hommes et marchés dans les relations entre la Compagnie générale d'électricité et l'État 1898-1992*, Bruxelles, Peter Lang, 2014.

<sup>19</sup> Sur la définition de l'expert, outre L. Bantigny, *op. cit.*, voir Isabelle Backouche, « Devenir expert », *Genèses*, n° 70, 2008, pp. 2-3 et sous sa direction « Expertise », *Genèses*, n° 62, 2006.

<sup>20</sup> Olivier Dard, « Voyage à l'intérieur d'X-crise », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 47, 1995, pp. 132-146. Pascal Le Merrer, « L'affirmation de l'économie comme discipline scientifique : une histoire française particulière », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 11, 2011, pp. 163-174.

<sup>21</sup> P. Loyer, « La propriété scientifique. Définition et mesures proposées pour sa protection », *Le Génie civil*, 22 mars 1924, pp. 280-283. P. Loyer, *L'exploitation et la défense des créations industrielles ; brevets d'invention*, Paris, Edition de l'usine, 1929.

<sup>22</sup> *La propriété industrielle*, n° 4, 30 avril 1930 ; *La revue mensuelle de l'UIMM*, n° 122, juin 1930.

<sup>23</sup> L. Tournès, *op. cit.*, p. 60. Eric Bussière, Olivier Dard & Geneviève Duchenne (dir.), *Francis Delaisi, du dreyfusisme à « l'Europe nouvelle »*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2015.

naux (ce qui recoupe aussi ses opinions nationalistes et sa détestation des internationales socialistes, juives et franc-maçonnnes, fantasmées pour ces deux dernières) et il se replie sur l'espace français, notamment le réseau des ingénieurs catholiques. Au début des années 1930, Loyer s'exprime au sein de l'Union sociale des ingénieurs catholiques (USIC). Le 7 février 1932, il présente à la tribune de l'Assemblée générale un rapport sur les divers groupements d'ingénieurs catholiques, dans lequel il manifeste sa piété : « nous ne pouvons que nous incliner pour remercier le Seigneur qui a fait de grandes choses au milieu de nous »<sup>24</sup>. A l'automne suivant, ce sont les origines du groupement qu'il présente lors des Journées de l'USIC<sup>25</sup>. Il écrit ensuite dans *Les échos de l'USIC* au moins jusque durant la guerre<sup>26</sup>. L'histoire de l'Union est mêlée à celle de l'Ecole centrale dont Loyer est issu<sup>27</sup>. Le mouvement rassemble d'abord de jeunes centraliens autour du père jésuite Henri-Régis Pupuy-Girard en 1892. Il devient l'USIC en 1906 en s'ouvrant aux ingénieurs issus des autres grandes écoles, mais les centraliens continuent de former la majorité des adhérents. Principale organisation syndicale des ingénieurs, aristocratique et bourgeoise, politiquement proche des républicains de droite (la Fédération républicaine), l'USIC défend une conception élitiste du métier d'ingénieur<sup>28</sup>. Marqués par la pensée de Saint-Simon et surtout de Frédéric Le Play, les pères jésuites y développent l'idée d'un apostolat de l'ingénieur chrétien qui doit être comme un prêtre auprès des ouvriers, un « agent de réconciliation entre la société bourgeoise et la masse des travailleurs » dans un esprit de charité chrétienne et de paix sociale à l'opposé de la lutte des classes et de la révolution sociale et politique<sup>29</sup>.

Cette pensée inspire le corporatisme conservateur de Pierre Loyer. Pour mettre fin à la lutte des classes, produit du capitalisme libéral comme du socialisme, il veut remplacer les syndicats, qui ne représentent que des intérêts privés, par des institutions professionnelles fondées sur les solidarités naturelles, garantes du Bien commun, qui unissent les différents corps de l'entreprise<sup>30</sup>. Au sein de la nébuleuse corporatiste, divisée sur les rôles respectifs de l'Etat et de la profession, Loyer défend un corporatisme centré sur l'entreprise et la profession et dans lequel l'Etat n'est qu'un régulateur qui surveille et contrôle. Son corporatisme est chrétien et réactionnaire. Selon lui, l'architecture sociale repose sur des hiérarchies inscrites dans la nature par Dieu et qui exercent l'autorité, comme

---

<sup>24</sup> *La Croix*, 5 mai 1932.

<sup>25</sup> *La Croix*, 2 novembre 1932.

<sup>26</sup> Ainsi qu'en témoigne l'article du 6 janvier 1941 cité par Odile Henry, *Les guérisseurs de l'économie. Ingénieurs-conseils en quête de pouvoir*, Paris, CNRS éditions, 2012, p. 415.

<sup>27</sup> Sur l'USIC : André Grelon, « L'ingénieur catholique et son rôle social », in Yves Cohen et Rémi Badouï (dir.), *Les chantiers de la paix sociale (1900-1940)*, Fontenay/St Cloud, ENS Edition, 1995, pp.167-184. David Colon, « La naissance des organisations d'étudiants catholiques en France », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, 2007, pp. 29-33. Nathalie Hugot-Piron, « Des maux aux mots : une approche socio-historique des « cadres de plus de 45 ans » (1914-1939) », *Le Mouvement social*, n° 228, 2009, pp. 75-94.

<sup>28</sup> N. Hugot-Piron, *op. cit.*

<sup>29</sup> A. Grelon, *op. cit.*

<sup>30</sup> Pierre Loyer, *L'entreprise, fondement de la profession*, Paris, Les oeuvres françaises, 1938.

les « institutions tutélaires » qu'il reproche à la Révolution d'avoir abattues. Loyer condamne la grève comme un désordre social contraire au Bien commun et à la doctrine sociale de l'Église<sup>31</sup> et « l'esclavage » du communisme qui tue les professions. Il appelle les patrons à assumer leur autorité, mais aussi leur devoir social à l'égard de leurs employés. En revanche, sans le négliger totalement, Loyer s'intéresse alors fort peu à l'artisanat auquel il ne consacre que deux pages dans son livre de 1938. Il ne cite pas les livres écrits sur le sujet dans l'entre-deux-guerres, contrairement à d'autres auteurs corporatistes comme François Perroux<sup>32</sup>. Ce n'est donc pas un spécialiste de l'artisanat que Vichy recrute ensuite.

En développant ses analyses économiques, Loyer acquiert une certaine notoriété. Sans surprise, il est salué par les jésuites. Le père Henri du Passage écrit qu'« en des pages réfléchies, en des termes lucides, M. Pierre Loyer fait ici le procès des groupements syndicaux »<sup>33</sup>. Il se fait aussi remarquer des autres auteurs corporatistes, notamment de Maurice Bouvier-Ajam qu'il appellera ensuite à ses côtés à Vichy<sup>34</sup>. Il est sollicité pour des conférences, en particulier par les Affinités françaises, association corporatiste et « cercle mondain conservateur, sorte de « mess » qui réunissait industriels, hommes de lettres et gens du monde »<sup>35</sup>, dirigée par Jules Verger, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs et constructeurs électriciens et de la Fédération Jeanne d'Arc. Son corporatisme, ainsi que les réseaux auprès de qui il le défend, le situe nettement à droite. Son expertise n'est nullement neutre, il est bien au contraire l'expert d'une cause. Et cet engagement politique s'affirme plus encore à la fin des années 1930.

### ***Le publiciste d'extrême-droite***

Après le 6 février 1934, Pierre Loyer devient très actif en défendant des positions nettement à droite. Sans en être un élément moteur, il est proche du courant spiritualiste des nouvelles relèves des années trente<sup>36</sup>. Ses représentants affirment la primauté du religieux sur le politique, s'inscrivent dans la lignée de l'antimodernisme, rêvent d'un retour à Dieu et à l'ordre social, se réfèrent à un Moyen Âge mythifié et manifestent une religiosité militante et apostolique. Loyer participe à la *Revue du siècle*, fondée en 1934 par Jean de Fabrègues, l'un des ténors de la Jeune droite catholique et

---

<sup>31</sup> *Revue catholique des institutions et du droit*, n° 66, novembre-décembre 1938, p. 495.

<sup>32</sup> François Perroux, *L'Artisanat dans le capitalisme moderne*, Paris, J. Lesfauries (tiré à part de la revue *Le Corporatisme*), août 1938.

<sup>33</sup> *Études*, n° 237, 5 octobre 1938, p. 131.

<sup>34</sup> Maurice Bouvier-Ajam, « Le corporatisme en France », *Archives de philosophie du droit et de sociologie juridique*, n° 3-4, 1938, p. 165. Sur Bouvier-Ajam et les corporatismes, cf. Steven Kaplan, « Un laboratoire de la doctrine corporatiste de Vichy : l'Institut d'études corporatives et sociales », *Le Mouvement Social*, n° 195, 2001, pp. 35-77.

<sup>35</sup> D'après Henry du Moulin de Labarhète, le secrétaire du maréchal Pétain. Cf. Jérôme Cotillon, « Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarhète », *Revue historique*, n° 622, 2012 ; Stéphane Boiron, « Antisémites sans remords : les « bons motifs » des juristes de Vichy », *Cités*, n° 36, 2008.

<sup>36</sup> Olivier Dard, *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, Puf, 2002, pp. 103-104.

éphémère secrétaire de Maurras<sup>37</sup>. Les deux hommes partagent un intérêt pour le thème de la réforme de l'entreprise. En 1936, ils défendent une « restauration corporative de la nation française », aux côtés de Pierre Lucius, l'une des « plumes confirmées de la mouvance maurrassienne » en rupture avec l'Action française, petit industriel du cuir antisémite et xénophobe<sup>38</sup>.

Ces liens avec des auteurs maurrassiens, comme la chronologie de son engagement (après 1934), conduisent à s'interroger sur les rapports de Pierre Loyer avec les ligues et d'abord avec l'Action Française<sup>39</sup>. Il est étudiant au moment où l'Action française règne sur le Quartier latin. Cependant, nulle trace d'un passage de Loyer à l'Action française n'a pu être retrouvée. Cela ne suffit pas à démontrer qu'il n'en a pas été partisan, mais, à tout le moins, qu'il n'en a pas été un membre actif. En outre, s'il partage certains postulats maurrassiens, il n'est pas monarchiste. Il est contre-révolutionnaire mais il n'appelle jamais à une restauration monarchique. Peu attaché à la démocratie parlementaire, il est plutôt partisan d'une République autoritaire avec un exécutif fort<sup>40</sup>.

Après le « bain révélateur » du 6 février 1934, l'ancien combattant Loyer milite dans les Croix-de-feu du colonel de la Rocque<sup>41</sup>. Le 23 novembre 1935, il prononce une conférence devant ses « chers camarades » lors d'une réunion de la ligue à Paris<sup>42</sup>. Mais c'est la seule trace de cet engagement qui a donc sans doute été éphémère<sup>43</sup>.

Loyer est surtout actif au sein de la Ligue franc-catholique et de l'Union antimaçonnique de France ; les deux sont étroitement liées. La Ligue française catholique (abrégée en Le Franc-catholique, par opposition à la Franc-maçonnerie) est l'héritière de la Ligue antijudéomaçonnique fondée en 1912 par le prêtre catholique Ernest Jouin. Ses dirigeants soutiennent en 1935 la création de l'Union antimaçonnique dont l'assemblée constitutive se tient dans ses locaux de la rue Jean Goujon à Paris<sup>44</sup>. Loyer en est l'un des membres fondateurs, aux côtés des députés Philippe Henriot et

---

<sup>37</sup> Pierre Loyer, « La politique intérieure. Période de transition », *Revue du XX<sup>e</sup> siècle*, n° 1, novembre 1934. Véronique Auzépy-Chavagnac, *Jean de Fabrègues et la Jeune Droite Catholique. Aux sources de la Révolution nationale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002, p. 239 et 241 et O. Dard, *Le rendez-vous...*, op. cit., p. 103.

<sup>38</sup> Georges Viance et alii, *Restauration corporative de la nation française*, Paris, Flammarion, 1936. Sur Lucius, voir : O. Dard, *Le rendez-vous...*, op. cit., p. 122 et Florent Le Bot, *La fabrique réactionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 120.

<sup>39</sup> Voir notamment Olivier Dard, « Ligues et droites nationalistes en France au vingtième siècle : signification, place, évolution », in Olivier Dard et Nathalie Sevilla (dir.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, CRULH, 2011.

<sup>40</sup> P. Loyer, *Les dessous maçonniques du radicalisme*, SFEP, 1936.

<sup>41</sup> « Vue d'ensemble sur la politique intérieure et extérieure, conférence faite le 23 novembre 1935 à la réunion des membres de l'Union des Croix-de-feu-centraux par Pierre Loyer », Paris, Imprimerie de Barthe, 1935.

<sup>42</sup> Id.

<sup>43</sup> Ce que semble confirmer l'absence de référence à Loyer dans : Jacques Nobécourt, *Le Colonel de la Rocque, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996 ; Michel Winock, « Retour sur le fascisme français. La Rocque et les Croix-de-Feu », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006 ; Albert Kéchichian, *Les croix de feu à l'âge des fascismes. Travail, famille, patrie*, Paris, Champ Vallon, 2006 ; ainsi que dans François de La Rocque, *Pourquoi je suis républicain : Carnets de captivité*, Paris, Seuil, 2014.

<sup>44</sup> *Journal des débats politiques et littéraires*, 3 mars 1935.



René Dommenge, et il siège à son bureau. C'est une petite structure qui ne compte que 55 membres en 1935. Elle édite un mensuel<sup>45</sup>, *La bataille antimaçonnique*, et organise des conférences annoncées dans la presse de droite, notamment le *Journal des débats politiques et littéraires* et *La Croix*. Dès 1934, Loyer donne des conférences pour le Cercle Ernest Jouin<sup>46</sup>. Il participe activement à la rédaction de la Revue internationale des sociétés secrètes (*RISS*), la revue de la Ligue franc-catholique, également fondée par Ernest Jouin<sup>47</sup>. La *RISS* est un foyer de diffusion des théories conspirationnistes. Elle relaie, par exemple, le Protocole des sages de Sion, ce faux document rédigé au début du siècle par la police politique russe qui exposerait un plan de conquête de la chrétienté par les juifs et les francs-maçons, que Loyer cite lui-même dans ses conférences<sup>48</sup>.

Pierre Loyer est l'une des plumes de la droite nationaliste française. Au fil de ses textes, il déploie ses idées réactionnaires et sa haine des « rouges » et des francs-maçons. C'est un « monomane de la conjuration »<sup>49</sup> judéomaçonnique. Il est explicitement antisémite mais son obsession est la franc-maçonnerie. Son antimaçonnisme est d'essence catholique. La franc-maçonnerie est d'abord coupable, à ses yeux, d'avoir abattu l'ordre social de l'ancienne France fondé sur le christianisme lors de la Révolution française : « le mal est issu de la Révolution de 1789 », oeuvre maçonnique, anticléricale et athée qui « a tout brisé »<sup>50</sup>. Dans son sillage, le XIX<sup>e</sup> siècle a donné naissance à « toute une légion de socialistes » et au libéralisme économique qui sont « les deux faces d'une même erreur »<sup>51</sup>. Loyer dénonce la « mystique » de l'individu et de la liberté, dont la démocratie est l'expression politique et la lutte des classes le versant social<sup>52</sup>.

Après la Grande Guerre et la révolution russe, les luttes des loges maçonniques auraient favorisé l'ascension d'Hitler en Allemagne et ainsi conduit les maçons français - soit les radicaux dont ils dénoncent les racines maçonniques - à se jeter « dans les bras des Soviétiques »<sup>53</sup>. Les grévistes de 1936 seraient donc les continuateurs de la Révolution française et de la révolution russe ; le Front populaire la grande alliance de la maçonnerie et du socialisme. La France se retrouverait dans la situation de « la Russie de Kerensky ». Il accuse le Front populaire de vouloir exproprier progressivement les

---

<sup>45</sup> Frédéric Monier, *Le complot dans la République*, Paris, la Découverte, 1998, notamment le chapitre 13.

<sup>46</sup> P. Loyer, « Comment la F.-M. tient la France », *RISS*, conférence du 17 décembre 1934.

<sup>47</sup> Le *Figaro* du 30 octobre 1936 le présente comme le directeur de la revue.

<sup>48</sup> Par exemple : « La démocratie. Pièce maîtresse de l'action maçonnique », tiré à part de la *RISS*, sd. Sur ce faux, les sociétés secrètes et la « théorie du complot », voir Pierre-André Taguieff (dir.), *Les protocoles des sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, Paris, Berg international/Fayard, 2004.

<sup>49</sup> F. Monier, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>50</sup> P. Loyer, « Révolution ou reconstruction de la France ? », *RISS*, n° 15, 1936.

<sup>51</sup> Id.

<sup>52</sup> P. Loyer, « La démocratie... », *op. cit.*

<sup>53</sup> P. Loyer, « Les dessous... », *op. cit.* ; « L'action sociale de la franc-maçonnerie », *RISS*, n° 22, 1936.

entrepreneurs pour prendre le contrôle des moyens de production<sup>54</sup>. Face à ces menaces révolutionnaires, il en appelle à une rénovation de la France fondée sur la religion chrétienne et le corporatisme<sup>55</sup>.

Au sein des ligues, il côtoie de nombreuses figures de la droite nationaliste et il fait la connaissance de personnalités qu'il retrouve ensuite à Vichy. Ses réseaux sont composés de prêtres catholiques de paroisses parisiennes, d'universitaires et d'écrivains comme Bernard Faÿ (spécialiste des Etats-Unis et grand délateur de la franc-maçonnerie)<sup>56</sup>, Robert Vallery-Radot (vice-président de l'Union anti-maçonnique) ou Paul Darcy (auteur d'essais sur l'Allemagne nazie), d'officiers dont le général Weygand ou l'amiral Joubert et d'industriels, en particulier Jules Verger. Il croise des députés de droite, notamment de la Fédération républicaine - de plus en plus à droite après 1936 en refusant le rapprochement des centres défendu par l'Alliance démocratique, l'autre grande formation de droite - tels le bordelais Philippe Henriot et René Dommange, défenseur des « libertés concrètes de l'homme, de la famille et de la profession » et proche de Xavier Vallat<sup>57</sup>. Les catholiques antidreyfusards qui ont d'abord fondé l'Alliance libérale populaire (ALP) avant de rejoindre la Fédération républicaine partage ses obsessions antisémites et antimaçonniques<sup>58</sup>. Plus à droite encore, il fréquente Fernand Wiedemann-Goiran des Indépendants républicains et nationaux, le groupe le plus à droite à la Chambre, ou encore Joseph Denais, journaliste à la *Libre parole*, député de la Seine et meneur de l'aile nationaliste et antisémite du Conseil municipal de Paris.

## AU SERVICE DE VICHY

Alors que les années 1930 s'achèvent sur le double constat d'un « crépuscule des non-conformistes » dont les engagements partisans et de plume sont globalement un échec et d'une « aurore des technocrates » qui sont de plus en plus souvent appelés dans les cabinets ministériels, les nouvelles relèves des années trente trouvent un prolongement et de nouvelles opportunités d'engagement dans la Révolution nationale du régime de Vichy<sup>59</sup>. L'itinéraire de Pierre Loyer durant la guerre peut s'inscrire dans ce schéma en même temps qu'il en offre une variante. Proche des relèves spiritualistes, l'ingénieur-publiciste s'engage dans l'action en devenant le chef du Service de l'arti-

---

<sup>54</sup> P. Loyer, « Révolution... », *op. cit.*

<sup>55</sup> Id.

<sup>56</sup> Antoine Compagnon, *Le cas Bernard Faÿ. Du collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009.

<sup>57</sup> Stéphane Boiron, « L'Action française et les juristes catholiques », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 28, 2008 ; et, « Antisémites sans remords... », *op. cit.*

<sup>58</sup> Sur ces partis de droite, voir : Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégies d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la fédération républicaine de 1919 à 1940*, université Lille-3, thèse d'État sous la direction d'Yves-Marie Hilaire, 1999 et Gilles Richard, *Histoire des droites en France, de Thiers à Sarkozy*, Paris, Perrin, à paraître en 2017.

<sup>59</sup> Olivier Dard, *Le rendez-vous manqué...*, *op. cit.*, p. 270 sq.

sanat créé par Vichy en 1940. Pour autant, son bilan à la tête de ce service ne sort pas les relèves de leur échec global.

### *A l'heure de la Révolution nationale*

Durant l'entre-deux-guerres, les gouvernements de la III<sup>e</sup> République mettent en place les outils d'une politique artisanale mais sans établir une administration dédiée à celle-ci. Le Service de l'artisanat est une création de Vichy. Il est mis en place au sein du ministère de la Production industrielle - selon la nouvelle dénomination du ministère de l'Industrie et du Commerce - le 28 novembre 1940 par Jean Bichelonne qui choisit Pierre Loyer pour s'en occuper<sup>60</sup>. Pourquoi ce choix ? Ni l'un, ni l'autre ne sont proches de l'artisanat. Tous deux sont des ingénieurs issus des grandes écoles et davantage familiers de la grande entreprise. Bichelonne est sorti major de Polytechnique en 1924 et il a épousé la fille du dirigeant d'une aciérie lorraine. On ne connaît pas précisément les raisons de son choix. La première biographie le concernant a été rédigée par l'un de ses amis, Guy Sabin, qui a voulu réhabiliter son action mais qui ne dit pas un mot de Loyer et de l'artisanat<sup>61</sup>. Loyer est de dix ans l'aîné de son ministre. Ils se sont rencontrés au début de la guerre alors que le capitaine de réserve Loyer était affecté au ministère de l'Armement, comme adjoint du directeur de la main-d'oeuvre, puis au service du travail du secrétariat général de la Production industrielle, dirigé par Bichelonne.

Fort de son profil d'ingénieur expert de l'entreprise et de technocrate, Loyer retient visiblement l'attention de Bichelonne grâce à ses compétences ; il bénéficie en outre du soutien des traditionalistes. Loyer a fréquenté dès les années 1930 de nombreuses personnalités du nouveau régime auprès duquel il est bien introduit. Catholique traditionaliste, antimaçon, antisémite, hostile aux radicaux, aux syndicats, aux communistes, détracteur du Front populaire, Pierre Loyer se retrouve « comme un poisson dans l'eau » dans la Révolution nationale. Il a les mêmes adversaires et partage les mêmes valeurs. S'agissant de l'artisanat, la Révolution nationale fait des artisans l'un des piliers de la société française aux côtés des paysans<sup>62</sup>.

A la tête du service de l'artisanat, Loyer regroupe une petite équipe d'une douzaine de personnes, dont Maurice Bouvier-Ajam qui représente le service à « l'échelon de Vichy ». Il met ses talents de publiciste au service de cette Révolution nationale. Pour rallier les artisans, il fait éditer par le service la revue *Métiers de France*<sup>63</sup>. A l'attention du grand public, son service organise un peu partout dans le pays des expositions artisanales. Loyer accompagne régulièrement Pétain qui vient s'y montrer aux côtés des artisans, dont il décore les plus méritants (à ses yeux) de l'ordre de la francisque. Le service organise aussi la représentation de la France dans des expositions artisanales internatio-

---

<sup>60</sup> AN F12 11957, circulaire Bichelonne.

<sup>61</sup> Guy Sabin, *Jean Bichelonne, 1904-1944*, Paris, éd. France-Empire, 1990. Plus récemment Limore Yagil ne cite pas non plus Loyer. Cette biographie est d'ailleurs à prendre avec beaucoup de réserves. Limore Yagli, *Jean Bichelonne, 1904-1944. Un polytechnicien, entre mémoire et histoire*, Paris, éditions S.P.M., 2015.

<sup>62</sup> C. Perrin, « Le travail dans l'imagerie de la Révolution nationale », *Gavroche*, n° 155, 2008.

<sup>63</sup> AN F12 11973, *Métiers de France*.

nales, dont celle de Barcelone en septembre 1942, où la délégation française côtoie notamment celles de l'Allemagne nazie, de l'Italie fasciste ou du Mandchoukouo (sous occupation japonaise)<sup>64</sup>. A travers ces différents supports, le service dirigé par Loyer présente un artisanat dominé par la tradition. Certes, Loyer fait publier dans *Métiers de France* quelques articles sur l'organisation rationnelle des ateliers, mais cette promotion de la modernité est ambiguë tant elle est noyée au milieu de textes et d'une iconographie qui idéalisent les corporations d'Ancien régime, le « bon goût », l'honneur du travail manuel ou la ruralité.

Si l'oeuvre de propagande domine, les actions plus concrètes ne sont pas absentes mais elles sont marquées par une succession d'échecs. Quand Jean Bichelonne crée le service de l'artisanat, il attend tout d'abord de Loyer qu'il s'occupe de trouver du travail aux artisans à l'instar du Commissariat à la lutte contre le chômage installé un mois plus tôt. Pierre Loyer fait travailler son service sur des « programmes techniques » de fabrication de meubles, de sabots et de conserves, qui, mal conçus, ne débouchent sur rien. De même, il engage l'artisanat dans le retour à la terre, cher à Pétain, mais avec très peu de résultats (seuls 90 artisans sont concernés). Enfin, il s'emploie à réaliser la promesse faite aux artisans par Pétain d'un statut de l'artisanat - pendant pour les artisans de la Charte du travail - qui ne sera toutefois jamais terminé.

L'implication de Pierre Loyer dans la Révolution nationale dépasse le cadre du Service de l'artisanat. Il préface de nombreux ouvrages édités par le régime, par exemple celui de Maurice-Henry Lenormand dédié aux nouvelles institutions corporatistes<sup>65</sup>. Il participe aux journées du Mont-Dore aux côtés notamment de René Dommange et d'Edouard Lizop qui dirige les *Cahiers de formation politique* auxquels Loyer contribue<sup>66</sup>. Il continue d'écrire dans la *R.I.S.S.* En mars 1944, il publie un livre surprenant, mi-roman, mi-essai, précédé d'un avant-propos de l'écrivain catholique Robert Vallery-Radot qui salue la « mystique de l'action » de l'auteur<sup>67</sup>. En suivant son héros Godefroy sur les routes d'une France ravagée par « la pourriture qui gouvernait le peuple », il dénonce les « mauvais bergers » (juifs, radicaux, communistes...) responsables de la défaite, qui ont trahi « la France de toujours »<sup>68</sup>. Puis il lance un appel aux « vrais chefs de France » avant d'exposer un programme corporatiste pour préparer la génération future<sup>69</sup>.

### ***Une action controversée et la rupture avec les artisans***

---

<sup>64</sup> *Métiers de France*, n° 14 et 16.

<sup>65</sup> Maurice-Henry Lenormand, *Du syndicat à la corporation. Technique de l'organisation corporative*, Paris, Berger-Levrault, 1942.

<sup>66</sup> Antoine Cohen, « Vers la révolution communautaire », *RHMC*, vol.51, n° 2, 2004. S. Boiron, « L'action française... », *op. cit.*

<sup>67</sup> P. Loyer, *Godefroy le survivant (nova et aeterna)*, Paris, Imp. J. Haumont, 1944.

<sup>68</sup> Au regard de l'antisémitisme virulent de Loyer, il eut été intéressant de mesurer son implication dans la politique dite d'aryanisation économique, mais s'il existe bien un dossier à ce sujet dans les archives conservées du service, celui-ci est malheureusement vide, AN F12 10792.

<sup>69</sup> Sur les mémoires de la défaite de 1940, voir : Gilles Vergnon, Yves Santamaria (dir.), *Syndrome de 1940. Un trou noir*, Paris, Riveneuve, 2015.

Plus que les programmes techniques, qui n'ont intéressé en réalité que les fonctionnaires du Service de l'artisanat qui ont travaillé à leur conception, le principal échec de Pierre Loyer est la rupture avec les artisans. Deux raisons majeures se dégagent pour l'expliquer : l'autoritarisme de Loyer et l'incapacité de son service à répondre aux problèmes de l'heure des artisans.

L'arrivée au pouvoir de Pétain a pourtant été bien accueillie par le monde artisanal. Michel Walter et Albert Paulin, par exemple, têtes de file des députés qui défendent l'artisanat à la Chambre, le premier à droite, le second à gauche, votent les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940. Les dirigeants des organisations artisanales saluent ce régime qui met volontiers l'artisanat au premier plan. Mais les fondateurs de la Confédération générale de l'artisanat français (CGAF), la première confédération artisanale, sont des radicaux-socialistes. Robert Tailledet défend une conception classiste de l'artisanat en citant notamment l'anarchiste Proudhon<sup>70</sup>. Autrement dit, tout ce que Loyer a vigoureusement combattu jusque-là. Il ne se départira jamais d'une profonde méfiance à l'encontre de la CGAF. Il privilégie presque systématiquement les représentants de l'autre courant de l'artisanat, corporatiste et plus à droite, au sein duquel il choisit ceux qu'il nomme (les élections étant suspendues) à la tête des Chambres de Métiers. Néanmoins, les relations entre les représentants de l'artisanat et Loyer se dégradent vite. Dès 1941, ce dernier projette une dissolution des confédérations artisanales qui devient effective en mai 1942<sup>71</sup>. Obsédé par l'idée de complot, il pense que l'agitation est fomentée par les radicaux de la CGAF pour saboter l'oeuvre de redressement national du gouvernement. En réalité, il s'aveugle sur les motifs plus profonds du mécontentement.

Les convictions corporatistes de Loyer lui inspirent une gouvernance technocratique de l'artisanat, hiérarchisée et centralisée. Avec d'autres personnalités corporatistes, dont Georges Chaudieu, il met sur pied une Ecole des hautes études artisanales (EHEA) pour former les cadres des Chambres de Métiers. Il imagine aussi, par exemple, enserrer l'ensemble des artisans dans un réseau de coopératives chapeauté par une société centrale liée à son service<sup>72</sup>. Irréaliste, inabouti et compliqué, ce projet renverse la démocratie coopérative pour faire de chaque coopérative un rouage de transmission du pouvoir central et il réduit les artisans, pourtant très attachés à leur indépendance, à de simples exécutants. De la même manière, Loyer considère les présidents des Chambres de Métiers comme ses subordonnés et il n'hésite pas à employer un ton très cassant dans ses courriers<sup>73</sup>. Ces derniers dénoncent une étatisation de l'artisanat, notamment lors du congrès de Nice de mai 1942 de l'Assemblée des présidents des Chambres de Métiers. Loyer répond par la dissolution de cet organisme en février 1943 afin de « mettre fin aux agissements » des contestataires<sup>74</sup>.

Cette gestion autoritaire passe d'autant plus mal auprès des artisans que le service de l'artisanat tarde à prendre la mesure des difficultés économiques créées par l'Occupation et les pénuries, no-

---

<sup>70</sup> Robert Tailledet, *La doctrine de classe de l'artisanat français*, Paris, INM, 1937.

<sup>71</sup> AN F12 11995, projet de décret de dissolution des confédérations artisanales, 6 février 1941.

<sup>72</sup> *Je fonde une coopérative*, Préface de P. Loyer., Dunod, 1943. Cf. C. Perrin, "L'instrumentalisation des coopératives artisanales sous Vichy", *Revue internationale de l'économie sociale-Recma*, n° 286, 2002.

<sup>73</sup> Par exemple contre le président de la Chambre d'Indre-et-Loire en mars 1942, AN F12 11980.

<sup>74</sup> AN F12 11995, lettre de Pierre Loyer du 13 août 1943.

tamment de crédit, de main-d'oeuvre et de matières premières. Parce qu'elle complique lourdement leur activité au quotidien, la raréfaction des matières premières inquiète particulièrement les artisans. Les archives du service de l'artisanat regorgent d'exemples de plaintes d'artisans qui doivent composer avec des attributions dérisoires, voire nulles. Ces attributions sont décidées par les Comités d'organisation (CO)<sup>75</sup>. Or, les artisans sont quasiment absents des CO, dominés par de plus grandes entreprises et, de fait, ils se trouvent défavorisés dans la répartition. Ces inégalités alimentent la grogne des artisans qui se détachent du régime de Vichy. En juin 1941, le rapport Bourrières, du nom du président de la Chambre de Métiers du Lot qui l'a rédigé, tire la sonnette d'alarme sur la « crise sans précédent » que traverse l'artisanat<sup>76</sup>. Fin août, Loyer lui-même alerte son ministre à propos du profond trouble des « masses artisanales »<sup>77</sup>. La création d'institutions artisanales, qui dépendent toujours des CO néanmoins, ne permet pas d'améliorer l'approvisionnement des artisans. Vichy s'avère donc incapable de dépasser l'affichage et de défendre l'artisanat. Au contraire, le zèle avec lequel Loyer s'emploie à appliquer les décisions de Bichelonne, jusque dans la collaboration, dessert les artisans.

### ***Le collaborateur zélé***

Son anticommunisme viscéral le conduit vers la collaboration avec l'occupant. Dans *Métiers de France*, il se félicite de l'avancée allemande à l'Est car « l'ordre nouveau ramène la dignité du métier honorable mais aussi la dignité de l'homme lui-même » là où « les doctrinaires du communisme » avaient donné « le coup de mort pour l'artisanat »<sup>78</sup>. La revue présente régulièrement l'artisanat allemand en modèle. Les photographies illustrant l'organisation moderne et rationnelle d'un atelier sont souvent celles d'ateliers allemands. Quand l'administration allemande demande des renseignements sur l'artisanat français, Loyer s'en réjouit et s'empresse d'y répondre.

En 1942, la complaisance se meut en collaboration franche et active avec la mise en route de la Re-lève. Loyer a l'ambition que l'artisanat y prenne toute sa part. Il fait recenser les artisans et leurs ouvriers<sup>79</sup>. Les ouvriers désignés à partir de ces listes doivent former des équipes encadrées par des artisans volontaires. Alors que les opérations de recensement avancent difficilement et que la Re-lève ne donne pas les résultats espérés, Loyer veut aller plus vite et déplore les « négligences » des autorités locales qui refusent parfois de fournir ces listes. Or, les artisans commencent à manquer de main-d'oeuvre. Certains sont contraints de réduire leur activité car leur main-d'oeuvre a été envoyée en Allemagne ; quand ils ne sont pas eux-mêmes requis. Loyer en prend conscience en 1944 quand cette pénurie risque d'être un obstacle alors qu'il envisage de passer un cran supplémentaire dans la collaboration en faisant travailler des artisans sur des commandes allemandes.

---

<sup>75</sup> Sur les CO, voir notamment : Hervé Joly (dir.), *Les comités d'organisation et l'économie dirigée du régime de Vichy*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2004.

<sup>76</sup> AN F12 11972, Considérations générales sur l'organisation de l'artisanat, juin 1941.

<sup>77</sup> AN F12 11962, lettre du 29 août 1941.

<sup>78</sup> *Métiers de France*, n° 13, octobre 1942.

<sup>79</sup> AN F12002, circulaires des 22 septembre et 13 octobre 1942.

En mai 1944, le *Stabsingenieur* Kupeczek contacte Loyer pour faire travailler des artisans français sur des commandes allemandes dans le cadre des accords Speer-Bichelonne. Persuadé de l'intérêt des artisans, Loyer donne aussitôt des instructions pour former des équipes<sup>80</sup>. En réalité, alors que les troupes alliées débarquent en Normandie, les artisans ne se pressent pas. Seules quelques équipes travaillent sur les chantiers Todt en région parisienne. Les artisans se méfient davantage que Loyer des promesses allemandes au sujet des réquisitions, et de fait celles-ci n'ont jamais été honorées. C'est là l'un des paradoxes majeurs de la politique artisanale de Vichy, que Loyer est chargé d'orchestrer. Alors que les accords Speer-Bichelonne mettent les grandes entreprises qui travaillent pour l'Allemagne à l'abri des réquisitions (les *S-Betriebe* et *Ru-Betriebe*), les artisans ne bénéficient d'aucune protection. Comme pour la répartition des matières, Vichy se montre incapable de protéger les artisans dont il fait pourtant l'un des piliers de sa Révolution nationale.

Loyer continue de collaborer jusqu'à la dernière heure. Le 27 juillet 1944, il fait renouveler son laissez-passer pour l'hôtel Majestic, le siège du commandement allemand à Paris et continue de s'y rendre au moins jusqu'au 8 août<sup>81</sup>. De même, il apparaît dans le cercle des derniers fidèles du maréchal Pétain. Entre le 10 et le 15 août, il se voit confier une mission de liaison entre Laval à Paris et Pétain à Vichy<sup>82</sup>.

### ***Epilogue***

Après la Libération, sa collaboration zélée et jusqu'au-boutiste lui vaut sans surprise d'être révoqué, puis, à la faveur des mesures d'amnistie, il réintègre l'administration de l'artisanat mais il n'y occupe plus de responsabilités importantes<sup>83</sup>. Il est progressivement oublié, sauf de quelques auteurs d'extrême-droite, dont Henry Coston qui lui consacre une courte notice dans la seconde édition de son *Dictionnaire de la politique française*<sup>84</sup> ou Jean de Fabrègues avec qui il anime l'éphémère (seulement 9 numéros paraissent entre 1950 et 1953) revue *Sources*, dernier bastion d'un corporatisme sur le déclin après la guerre<sup>85</sup>, aux côtés d'autres catholiques issus de la Jeune droite et du corporatisme chrétien, tels Louis Salleron, Jean Predseil et Jacques Warnier, secrétaire général et président du Centre des jeunes patrons (CJP)<sup>86</sup> après la Libération, Pierre Pasquet, animateur de la Confédération nationale de la famille rurale, mais aussi de Jean Carbonnier, protestant, civiliste ré-

---

<sup>80</sup> AN F12 11995, rapport Loyer, mai 1944 et dossier « participation aux commandes allemandes ».

<sup>81</sup> C. Perrin, *Entre glorification...*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>82</sup> Le détail est relaté par Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, p. 584.

<sup>83</sup> D'après le témoignage de Michel David, nommé directeur de l'artisanat en 1969 ; les archives du service sont muettes à ce sujet.

<sup>84</sup> Henry Coston (dir.), *Dictionnaire de la politique française*, Paris, La Librairie française, T. II, 1972, p. 411.

<sup>85</sup> O. Dard, *Le siècle du corporatisme. Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Berne, Peter Lang, 2011

<sup>86</sup> Florent Le Bot, « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relève », *Vingtième siècle*, n° 114, 2012, pp. 99-116.

puté et grand inspirateur des réformes sur la famille des années 1964-1975<sup>87</sup>. Il n'est plus question, au moins publiquement, de croisade antijudéomaçonnique. Ce sont les compétences qui lui sont reconnues au sujet de l'entreprise qui lui permettent d'être encore sollicité, pour un temps et dans un espace limités ; avant que la nouvelle figure du technocrate modernisateur des Trente Glorieuses ne s'impose et ne le relègue définitivement dans l'ombre. Il ne participe pas ensuite à *Itinéraires*, autre revue du même cercle d'auteurs catholiques, plus pérenne. Devenu oblat bénédictin à l'abbaye de La-Pierre-Qui-Vire<sup>88</sup>, à Saint-Léger-Vauban, dans l'Yonne, il consacre ses derniers ouvrages à la religion et à la spiritualité<sup>89</sup>. Il décède dans le Ve arrondissement de Paris le 19 mai 1983<sup>90</sup>.

« Servir ». C'est par cette injonction que Pierre Loyer termine sa conférence devant les Croix-de-feu en 1935. C'est ce qu'il fait en se mettant au service de Vichy qu'il sert fidèlement et jusque dans ses contradictions. Dans cet itinéraire, la décennie 1934-1944 apparaît cruciale, comme elle l'a été pour toute une génération, celle notamment des relèves des années 1930. Elle est scandée par quelques dates-clés. 1934 : le 6 février et l'engagement dans les ligues. 1936 : le choc du Front populaire. 1940 : la défaite et l'engagement au service de Vichy. Le publiciste passe à l'action publique. 1944, enfin : la Libération, la fin du régime de Vichy et l'échec d'un engagement. Le cas de Pierre Loyer est intéressant, d'une part, car il dépasse les couples technocrates/pétainistes, modernité/passéisme qui ont souvent servi à décrire les hommes de Vichy ; Loyer est les deux à la fois. D'autre part, il conduit à revisiter la figure du technocrate. La génération d'après-guerre a fortement contribué à naturaliser l'image du technocrate en élite modernisatrice, avant-garde militante du progrès. Mais il s'agit bien là d'une construction sociale. D'autres figures du technocrate ont pu exister. Pierre Loyer a été lui un technocrate réactionnaire. A la tête de son service, aux côtés de son ministre, Jean Bichelonne, grande figure de la technocratie vichyssoise, il agit en technocrate centralisateur, voire rationalisateur, par exemple quand il fait passer des conseils d'organisation des ateliers dans *Métiers de France*. Mais il est aussi un pétainiste convaincu, fervent promoteur de la Révolution nationale, fidèle à Pétain jusqu'au bout et profondément réactionnaire. Cette tension conduit à des impasses et à l'échec. Issu d'une grande entreprise, proche des milieux patronaux, le publiciste de la droite nationale connaît en réalité assez mal l'artisanat dont il idéalise le passé et méconnaît les réalités économiques et politiques et il échoue. Son autoritarisme braque les artisans, y compris les maréchalistes, qui dénoncent l'étatisation de l'artisanat, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour celui qui dénonçait la volonté d'étatisation de ses adversaires du Front popu-

---

<sup>87</sup> Jean Carbonnier, Jean de Fabrègues, Pierre Loyer et *alii*, « La Propriété est-elle un péché ? », *Sources*, n° 8, mai-juin 1953. Voir sa notice dans : Patrick Cabanel et André Encrevé (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, T. 1, Paris, Les Éditions de Paris Max Chaleil, 2015, p. 565.

<sup>88</sup> P. Loyer, *L'oblat bénédictin dans le monde*, La-Pierre-Qui-Vire, n° spécial, 1948 et *L'autorité et l'obéissance dans les entreprises à la lumière de la règle de Saint-Benoît*, id., 1950.

<sup>89</sup> Pierre Loyer, *Du cosmos à Dieu*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1971 ; *Dieu est là ! Méditations sur sa présence*, Paris, Téqui, 1983.

<sup>90</sup> AD22, Acte de naissance de Pierre Loyer (mention marginale).



laire. Il incarne aussi les paradoxes d'un Vichy qui promeut l'artisanat mais qui en même temps confie la gouvernance de l'économie aux syndicats patronaux dans les CO. Paradoxe, enfin, d'un militant « national » qui se compromet dans une collaboration zélée. Après la guerre, il échoue à se relancer tandis que d'autres serviteurs de Vichy ont réussi ; sa double étiquette de spécialiste de l'artisanat, d'une part, et de catholique intransigeant et réactionnaire, d'autre part, devient un handicap à l'heure de la modernisation des Trente Glorieuses. Au-delà de la décennie 1934-44, la ferveur chrétienne apparaît comme un fil conducteur dans la vie de Pierre Loyer. Elle fonde son engagement politique et elle est ce qui reste après l'échec de cet engagement. Né à la fin du XIXe siècle, Loyer porte les combats de cette droite catholique traditionaliste qui n'a jamais accepté la Révolution, se reconnaît mal dans la République, croit tenir sa revanche avec Vichy et sombre avec lui...

Cédric Perrin est professeur agrégé et docteur en histoire. Il enseigne au lycée Grandmont à Tours et à l'université d'Evry. Il est chercheur-associé à l'IDHE.S Evry et chargé de mission auprès de l'Association française d'histoire économique (AFHE). Il poursuit ses recherches sur l'histoire politique, économique et sociale des artisans et des petites entreprises. Parmi ses publications sur le sujet : *Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970)*, Paris, CHEFF, 2007 ; « Le temps de artisans. Permanences et mutations », *Marché et Organisations*, n° 24, 2015 (avec Sophie Boutillier et Claude Fournier) ; *La faillite de la maison France. Vichy, l'économie, les entreprises*, Paris, Perrin, à paraître en 2017 (avec Fabrice Grenard et Florent le Bot).

## Résumé

Pierre Loyer est l'homme qui a orchestré la politique artisanale du régime de Vichy. Après la guerre, la technocratie s'est imposée comme avant-garde de la modernisation, releguant dans l'oubli d'autres possibles. Or, Pierre Loyer est un technocrate réactionnaire. Revenir sur son itinéraire permet de saisir cette particularité. Ingénieur catholique, Loyer parvient dès la fin des années 1920 à se construire une petite notoriété d'expert du monde de l'entreprise, partisan du corporatisme. Après 1934, il s'engage dans les ligues. Il devient l'une des plumes de l'extrême-droite catholique antisémite et antimaçonnique. En 1940, Jean Bichelonne le choisit pour diriger le Service de l'artisanat que Vichy vient de créer. Défenseur de la Révolution nationale chère au maréchal Pétain, il mène en même temps une politique d'encadrement autoritaire de l'artisanat qui conduit à un échec et à une rupture avec les artisans. Il engage également une politique de collaboration zélée et jusqu'au-boutiste avec l'occupant. Oublié en tant qu'expert après la guerre, il se recentre sur la religion. Son parcours illustre aussi celui de la droite traditionaliste catholique au XXe siècle.

Mots-clés : Technocratie - réactionnaire - Droite - antisémitisme - antimaçonnisme - Vichy - artisanat

## Abstract

*Pierre Loyer, itinerary of a reactionary technocrat of Vichy*

Pierre Loyer is the man who directed the artisanal policy of the Vichy regime. After the war, technocracy imposed itself as an avant-garde of modernization, causing all other approaches to be forgotten. But Pierre Loyer was a reactionary technocrat. Looking at his career allows the observer to understand this particularity. A Catholic engineer, Loyer was able, from the end of the 1920s, to develop a small reputation as an expert in the business world, a partisan of corporatism. After 1934, he enrolled in the leagues. He became a writer for the Catholic, anti-Semitic and anti-Masonic extreme right. In 1940, Jean Bichelonne chose him to direct the Artisan Service which Vichy had just created. A defender of the national revolution dear to Marshal Pétain, he led at the same time a policy of authoritarian direction of craftsmanship which resulted in failure and a rupture with artisans. He was equally involved in a policy of zealous collaboration with the occupying Germans. Forgotten as an expert after the war, he refocused his energies on religion. His career path illustrates that of the traditional Catholic right in the 20th century.

*Key-words : Technocracy - reactionary - Right - antisemitism - anti-masonry - Vichy - artisanat*